

# W

Le magazine de  
la Communauté de  
communes du Val de Sully

# VDS

DÉCEMBRE 2023 - N°26

**ENVIRONNEMENT** / P3

PCAET, climat  
air et énergie  
en Val de Sully

**URBANISME** / P12

PLUi, les enjeux

**ENTREPRISE** / P13

Swiss krono

*Dossier*  
**CULTURE** / P6

2024 - Tout un  
programme !



# Edito



L'environnement fut, à une période encore récente un totem que chacun -pour des raisons politiques parfois obscures- cherchait à s'approprié mais qui aujourd'hui, appartient et s'impose à tous. Il n'est pas dans la sphère publique ou privée un projet de quelque nature qu'il soit, dont la réalisation n'est pas soumise à une réflexion et des décisions qui doivent être prises pour minimiser son impact écologique. Il en va bien sûr des bâtiments que l'on construit, mais aussi des précautions à prendre lorsqu'on organise une manifestation, spectacle ou autre...et même si cela peut parfois sembler paradoxal, l'implantation d'un site de production d'énergie renouvelable fera lui aussi l'objet d'une étude environnementale scrupuleuse.

Notre Communauté de communes, dans son projet de territoire, renforce son engagement dans le déploiement du Plan Climat Air Energie du Territoire. Au-delà des actions déjà en cours, les nouveaux programmes engagés sur le territoire du Val de Sully par notre collectivité ont pris en compte les exigences d'économies énergétiques et de préservation de la biodiversité. Ainsi le bâtiment qui abritera la nouvelle crèche pour les plus petits et l'accueil de loisirs pour les

plus grands, en construction à Sully assurera l'essentiel de ses besoins énergétiques grâce à la mise en place de 150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur sa toiture. Par ailleurs l'écoparc forestier des Ajeunières n'utilisera que 8 hectares sur les 14 qu'il comporte pour implanter des activités industrielles ou artisanales, le reste sera consacré aux voiries pour une part et au maintien d'une friche et d'espaces verts plantés d'autre part. Les efforts que nous devons faire pour maintenir l'activité économique et les emplois sur notre territoire, doivent être accompagnés d'un programme d'économie d'énergie et il est vraisemblable que dans un proche avenir nous devons admettre que la croissance démographique devra elle aussi, être compensée par une plus grande sobriété de chacun d'entre nous sur sa consommation en énergie.

L'ensemble des élus et collaborateurs de la Communauté de communes du Val de Sully se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, vous adresse leurs meilleurs vœux dans le meilleur des mondes possible pour cette année 2024.

- Gérard BOUDIER -  
Président de la Communauté de communes du Val de Sully



Ouvert aux classes de cycle 3, cycle 4 et lycées !

## Concours d'écriture et d'illustration

Avec monsieur Max.

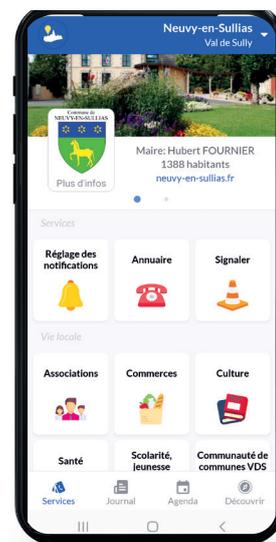
### DES SORTIES À GAGNER

- Visite " Sur les pas de Max Jacob " puis visite-atelier au Belvédère pour les cycles 3
- Visite-atelier au Cercil et une activité à définir avec l'enseignant pour les cycles 4
- Une visite-atelier au mémorial de Drancy et une activité à définir avec l'enseignant pour les lycées

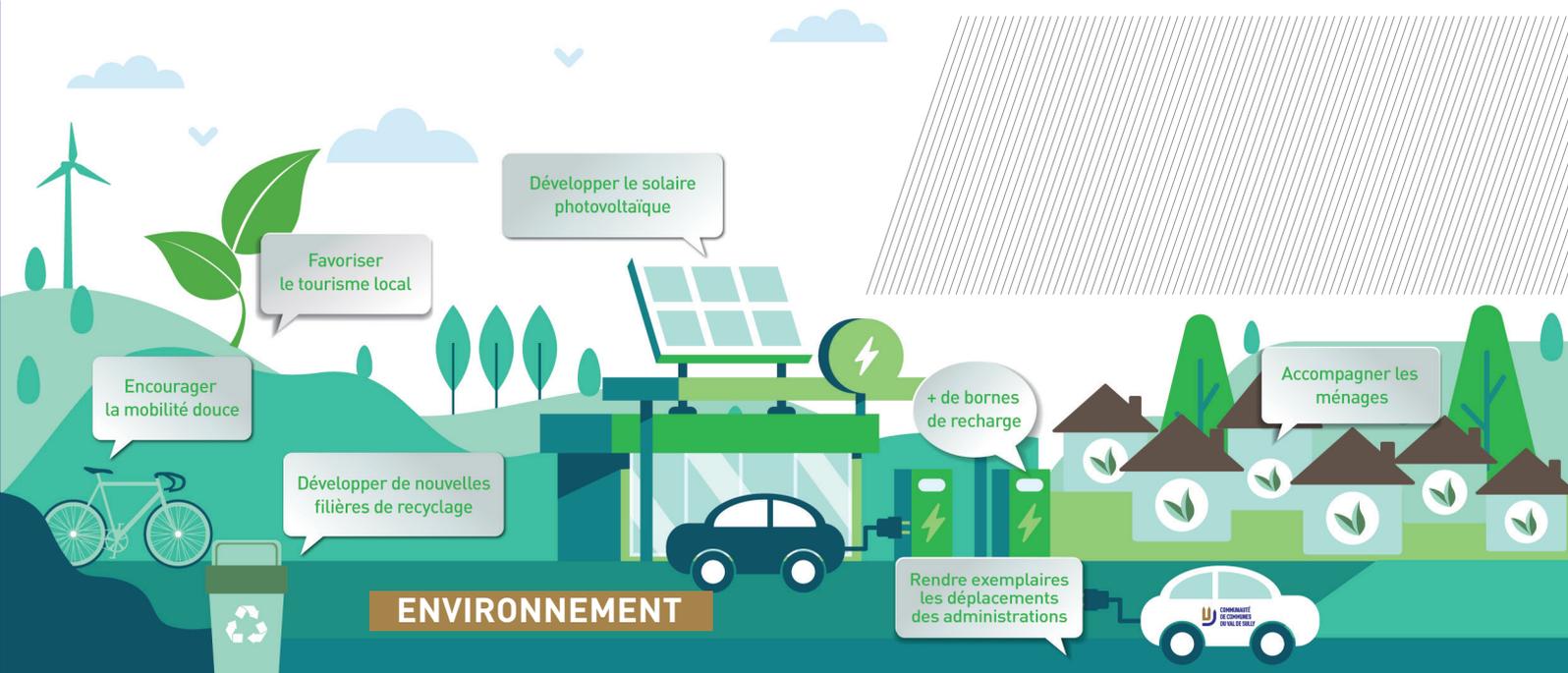
Concours réservé aux scolaires, ouvert jusqu'au 24 mars 2024, consultez le règlement sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr).

## Toute l'actualité dans votre poche !

A télécharger sur :



Numéro rédigé courant novembre, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr) ou sur l'application Intramuros. En couverture, la compagnie Remue-ménage programmée en juillet pour Place aux étoiles !



## PCAET, climat air et énergie en Val de Sully.

Porté par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, en lien avec les Communautés de communes des Loges, de la Forêt et des Portes de Sologne, **le Plan Climat Air Énergie Territorial** est un document qui implique toutes les activités et tous les acteurs du territoire. Il est **mis en œuvre pour 6 ans**.

Concernant la consommation énergétique, deux caractéristiques principales du territoire se dégagent suite au diagnostic : avec 3 767 GWh consommés en 2018, le Val de Sully se place au-dessus des moyennes régionale et nationale. L'industrie représente 75 % de cette consommation énergétique.

Par ailleurs, l'industrie et le secteur routier sont les deux principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (GES).

Néanmoins, ressort **le fort potentiel du territoire** en matière de production d'énergies renouvelables et la large couverture forestière qui permet une séquestration des émissions de GES.

La stratégie du PCAET a été définie de manière à atteindre les **objectifs fixés** au niveau national par la loi

de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (-40 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030 ; -50 % de consommation énergétique en 2050 par rapport à la référence 2012...).

Un suivi régulier des actions permettra de mesurer leur impact et la bonne atteinte des objectifs fixés par le PCAET.

Tous les documents du plan climat-air-énergie territorial sont disponibles sur le site internet du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne :



## 9 actions EN VAL DE SULLY

- Développer l'OPAH et **accompagner les ménages** les plus précaires (en cours) pour effectuer des travaux d'amélioration de leur habitat

- Promouvoir et accompagner le développement des **véhicules basses émissions**, étudier les besoins du territoire, et mettre en place davantage **de bornes de recharge**

- Développer le réseau cyclable afin de développer **l'usage du vélo au quotidien**

- Développer **Rezo Pouce** : le faire connaître largement, le prolonger au-delà du territoire

- Assurer **une bonne gestion de l'eau** (restauration des milieux aquatiques et prévention sur le risque inondation)

- Sensibiliser les acteurs et agir pour **le tourisme local**

- Développer de **nouvelles filières de recyclage**

- Développer le **solaire photovoltaïque** et le solaire thermique sur les bâtiments

- Rendre exemplaires les **déplacements des administrations**.

# LES TRAVAUX à la crèche

Annoncés en juin dernier, les travaux de réhabilitation et d'extension de la crèche et de l'accueil de loisirs ont débuté en novembre.

Pour rappel, il s'agit de réhabiliter le bâtiment actuel de la crèche à Sully sur Loire pour y accueillir l'accueil de loisirs (enfants de 3 à 11 ans) et de créer

une extension pour la crèche. Les deux bâtiments auront des fonctionnements indépendants avec des entrées dissociées. Seuls les locaux techniques, la cuisine et les espaces pour le personnel seront mutualisés. Le projet a été conçu pour répondre aux objectifs pédagogiques des structures :

- assurer la **sécurité physique et affective** de l'enfant
- permettre la **libre exploration** éducative et le développement de l'enfant
- favoriser les **activités de plein air**
- **encourager les échanges** entre les groupes.

Travaux réalisés et financés par la Communauté de communes.

SEPTEMBRE  
OCTOBRE 2023

Phase préparatoire

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE 2023

Début des travaux

2023-2025

Travaux

Réhabilitation

## ACCUEIL DE LOISIRS

80 PLACES

3 ESPACES DE VIE  
avec sanitaires et dortoirs

ESPACES MUTUALISÉS  
vestiaires, cuisine et buanderie

ESPACE DE RESTAURATION

Nouveau bâtiment

## CRÈCHE

59 BERCEAUX

soit 9 places supplémentaires.

4 UNITÉS DE VIE

avec des salles d'activités et des dortoirs.

Espaces de change et biberonnerie mutualisés.

SALLE DE MOTRICITÉ

ESPACE EXTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT  
PAYSAGER

42 PLACES  
DE PARKING

PISTE  
CYCLABLE

BÂTIMENT BASSE  
CONSOMMATION

ossature bois, matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques



## ESPACE famille

L'espace de réservation d'activités en ligne pour vos enfants de 0 à 17 ans

**Nouveau !** L'espace famille, un accès rapide et unique aux activités proposées par les services petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis le 11 décembre, grâce à une seule interface, vous pouvez inscrire tous vos enfants (de 2,5 mois à 17 ans) et suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Après création de votre compte (et validation par nos services), les démarches telles que l'envoi de vos demandes d'inscriptions en crèche, en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis, ou encore la mise à jour de votre dossier administratif 2024, seront simplifiées et réunies sur un même site.

## BESOIN D'AIDE ?

Des séances d'accompagnement individuel pour la prise en main sont proposées par les conseillers numériques.

- De 16h à 18h, tous les mardis et jeudis du 19 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024, à la Maison pour tous.

- De 16h45 à 18h15, les mercredis dans les accueils de loisirs.

- > le 17 janvier à Saint Benoît sur Loire et Neuvy en Sullias

- > le 25 janvier à Dampierre en Burly et Villemurlin

- > le 31 janvier à Sully sur Loire et aux Bordes.

Des ordinateurs seront mis à disposition.

Concrètement :

Pour les 0 à 3 ans - crèches : demandes de pré-inscription, accueil occasionnel, pose de congés pour les contrats réguliers, saisie et suivi du planning.

Pour les 3 à 11 ans : demandes d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les 11 à 17 ans : demandes d'inscription pour les vacances scolaires et les activités hors vacances (sauf pour la maison des jeunes à Ouzouer sur Loire les mercredis : pas d'inscription).

Un flyer d'explication est disponible dans les structures d'accueil et consultable sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

Les inscriptions pour les vacances d'hiver sont ouvertes jusqu'au 2 février 2024.



## Au conseil

Extraits

### Juillet

- Déploiement d'un système de vidéoprotection sur le territoire – Attribution du marché
- Travaux restauration continuité écologique du Milourdin au lieudit Roland - Attribution du marché
- Mission maîtrise d'œuvre réhabilitation et extension de la crèche à Sully sur Loire – Modification n°1
- Travaux de réhabilitation et d'extension de la crèche à Sully sur Loire - Attribution du marché
- Budget principal – Décision modificative n°1
- Mise en conformité du permis d'aménager de l'écoparc des Ajeaunières avec le SCOT
- Répartition du FPIC 2023
- Modification des statuts du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
- Modification statuts de l'Etablissement Public Loire
- Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet pour un poste de conseiller numérique
- Subvention à la commune de Saint Père sur Loire dans le cadre du soutien aux animations locales

### Septembre

- Subvention aux communes des Bordes, Saint Florent, Sully sur Loire, dans le cadre du soutien aux animations locales
- Modification des statuts de l'EPFL Foncier Cœur de France
- Travaux d'aménagement de la ZA de Neuvy en Sullias – Attribution du marché
- Convention ALT 2 pour la gestion des aires d'accueil des gens de voyage – Année 2023
- Rapport Politique de la Ville – Année 2022
- Modification de la grille de cotation de la demande de logement social sur le territoire
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Loiret pour le relais petite enfance
- Adhésion à l'association Agence Régionale Energie Climat Centre Val de Loire
- Convention-cadre de réservation de logements sociaux pour les communes membres de la Communauté de communes du Val de Sully – Année 2024-2026
- Rapport d'activités 2022 du SPANC
- Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité des PLU de Saint Aignan des Gués et de Lion en Sullias

### Octobre

- Subvention aux communes de Neuvy en Sullias, Saint Benoît, Vannes sur Cosson, Bonnée, Cerdon dans le cadre du soutien aux animations locales
- Attribution d'une aide économique dans le cadre du règlement d'aide aux TPE – Comptoir de Modesty, EIRL Alison Bonnereau, Les mariés de Sully
- Budget de l'écoparc des Ajeaunières – Souscription de deux emprunts

Retrouvez tous les derniers comptes-rendus sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



*Dossier* - SAISON CULTURELLE 2024

TOUT UN *pr*



# rogramme !



*Chanson d'occasion se produira à Viglain le 10 février prochain.*

Pierre de Maere à l'Espace Blareau, Nuit des étoiles à Saint-Benoît, guinche québécoise à Viglain... En 2023, la saison culturelle a fait vibrer le Val de Sully !

Prêts à remettre ça en 2024 ?

À venir : de nouveaux moments d'émerveillement et de partage pour tous les publics -même les plus jeunes- autour de la musique, du cinéma, des arts de la scène et de la piste.

Vivre la culture en Val de Sully, c'est profiter de spectacles inédits au coeur du territoire : l'année débutera en fanfare "swing" dès le 10 février avec Chanson d'Occasion et se poursuivra avec une surprenante expérience de mentalisme avec les Raoul Lambert. Concerts de l'oratoire, Bâches ouvertes, Été musical, Guinche du Val... Les grands rendez-vous seront de retour et améliorés pour encore plus de plaisir ! Revisitée, la Nuit des étoiles fera ainsi la part belle au numérique et aux arts de rue. 2024 marquera aussi le 80<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Max Jacob, auquel plusieurs animations seront dédiées. Quant à la tête d'affiche de la saison, après Baptiste Lecaplain (2022) et Pierre de Maere (2023) - et bien vous êtes gâtés : il y en aura deux !

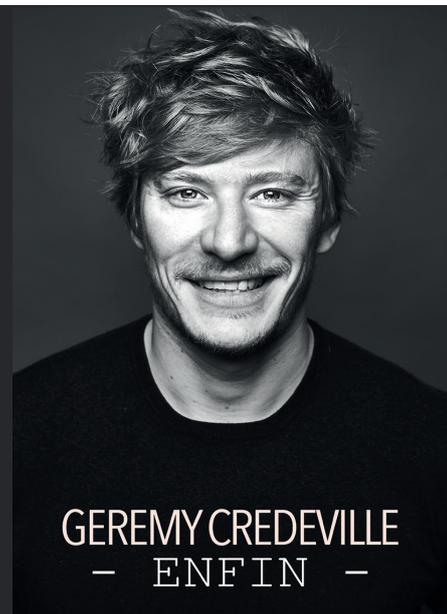
Allez, en attendant la nouvelle plaquette de saison, on vous en dit plus dans les pages suivantes... Au plaisir de vous y accueillir !

## DEUX TEMPS FORTS EN 2024

### Gérémy Crédeville HUMOUR

Humoriste, acteur, chroniqueur sur France Inter, chanteur, improvisateur, ce touche-à-tout est aussi à l'aise sur les plateaux télé dans des émissions de divertissement (*Danse avec les Stars, Vendredi Tout est Permis, Fort Boyard, Le Jamel Comedy Club, En Famille, etc...*). Il présentera en Val de Sully son dernier seul en scène *Enfin*. Et si réussir, c'était échouer ? Derrière ce titre de livre de développement personnel se cache un spectacle jubilatoire au rythme effréné. Respirez avant de venir, vous n'aurez pas le temps pendant !

**Vendredi 7 juin** (sous réserve de confirmation définitive),  
20h30 à l'Espace Blareau, Sully sur Loire. Tarif plein 16€, réduit 8€.



GEREMY CREDEVILLE  
- ENFIN -

### Nach (Anna Chédid) CHANSON

Fille de Louis et soeur de Matthieu Chédid (alias -M-), Nach est auteure, compositrice et interprète. Elle livre dans ce nouveau spectacle, *Peau Neuve*, une intimité et une poésie qui transportent. Seule en scène, accompagnée de son piano à queue, Nach s'entoure de synthétiseurs et de machines pour transmettre cette nouvelle esthétique sonore ; l'orchestration des morceaux plus moderne est produite sur scène. Nach invite le public à vivre sa propre renaissance. Un voyage intime et universel servi par une scénographie empreinte d'orient, d'épure et de sensualité.

**Samedi 12 octobre**, à 20h30,  
Lieu à préciser. Tarif plein 12€, réduit 8€.



## ET AUSSI

**Chanson d'occasion** : ils avaient fait salle comble en 2020, ils reviennent avec leur **nouveau spectacle** *Jazz will survive*. Les grands hits de la chanson française revisités avec humour à la sauce jazz swing manouche électro. **Le 10 février** à Viglain.

**Ciné-concert** : *Les vacances de Monsieur Hulot* de Jacques Tati re-

mis en musique et en bruitage par 3 multi-instrumentistes. **Le 24 mars** au cinéma de Dampierre en Burly.

**Cinéma en plein air**, en famille ou entre amis, avec couverture et popcorn, profitez de 3 dates près de chez vous.

**Expérience** : participez à un concert de magie mentale avec

**Raoul Lambert**. Un spectacle qui explore avec humour les ponts entre magie, mentalisme et musique. **Le 13 avril** aux Bordes.

**La Guinche du Val** : on vous donne rendez-vous pour danser et chanter lors d'un nouveau bal, grâce au groupe **Ormuz** et sa musique traditionnelle et folk. **Le 16 novembre** à Cerdon.

## PLACE AUX ÉTOILES !

### *La Nuit des étoiles, 3<sup>e</sup> édition*

La Nuit des étoiles revient à Saint Benoît sur Loire sous un nouveau nom : **Place aux étoiles !** Le succès des deux premières éditions a motivé l'envie de développer ce rendez-vous dédié à l'astronomie et aux imaginaires, dans le bourg rendu piéton pour l'occasion. Au programme : observation du ciel, ateliers, animations numériques, restauration, et encore plus d'arts de rue avec notamment le retour de la Compagnie Remue-Ménage, plébiscitée en 2023 ! **Rendez-vous le samedi 27 juillet** à Saint Benoît sur Loire. Gratuit, réservations pour certaines animations.



## *Les grands rendez-vous* DU BELVÉDÈRE

**Les 6 et 7 avril** : les **Journées européennes des métiers d'art** reviennent au Belvédère : stands, démonstration de savoir-faire, présentation du chantier de restauration de la basilique, portes ouvertes.

**Les 15 et 16 juin** : cette année, les **Journées européennes de l'archéologie** prennent leurs quartiers à Neuvy en Sullias où un exceptionnel trésor gallo-romain fût

découvert en 1861. Parcours d'interprétation, reconstitution d'un campement et d'artisanats gaulois, stands et animations avec les partenaires... Découvrez en exclusivité le son de la trompe de Neuvy !

**Les 14 et 15 septembre** : les **Journées du patrimoine** vous permettront à nouveau de pousser les portes de lieux habituellement fermés : châteaux, églises, usines...

### Les conférences

**Judi 21 mars** : les cryptes par Christian Sapin, archéologue, historien de l'art, directeur de recherche émérite au CNRS

**En avril** : L'homme-chevreuil par Geoffroy Delorme, présentation de 7 ans de vie sauvage, passés auprès des chevreuils.



## L'ORATOIRE

### 13<sup>e</sup> édition

Ce rendez-vous estival vous proposera à nouveau un authentique voyage musical, **entre jazz et musiques du monde**, dans le fabuleux écrin de l'oratoire carolingien. **Emotions garanties !**

**Le 30 juin** : un moment festif avec le groupe **Plume** pour un voyage envoûtant au rythme du ehru (violin traditionnel chinois), de la guitare, de la guimbarde et du didgéradoo. En plein air. Gratuit.

**Le 7 juillet** : un rendez-vous a *capella* par l'ensemble vocal **Ommm**, un doux mélange de chants et de beatbox. A découvrir !

**Le 21 juillet** : concert solaire à ne pas rater, avec **Ana Carla Maza**, violoncelliste et chanteuse jazz cubaine.

**Le 4 août** : laissez-vous aller à la contemplation et aux voyages avec le trio d'indie folk **Back and Forth**, originaire d'Argenton sur Creuse.



## 1944 - 2024, Hommage à Max Jacob

**max**  
JACOB & ans  
1944 ANNIVERSAIRE  
2024 DE L'ARRESTATION  
ET DE LA MORT



Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint Benoît sur Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt dans la nuit du 5 au 6 mars, à l'âge de 68 ans.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, la Communauté de communes s'associe à l'hommage rendu au poète et à son oeuvre en proposant divers événements à Saint Benoît sur Loire.

**Jusqu'au 24 mars** : concours pour les scolaires, ouvert à partir du cycle 3, voyages scolaires et livres à gagner !

**Le 10 mars** : cérémonie officielle, exposition de manuscrits originaux.

**Les 4 et 5 mai** : visites guidées exceptionnelles sur les pas du poète.

 Renseignements auprès du Belvédère et du réseau des bibliothèques.

## LE PRIX des lecteurs DU VAL DE SULLY

2<sup>E</sup> ÉDITION

Alors non, les bibliothécaires ne passent pas leur journée à lire ! Mais quand même, ils aiment lire... et certains aiment même partager leurs coups de cœur ! En toute discrétion, ils ont donc préparé une sélection parmi leurs ouvrages préférés (de ceux édités entre 2021 et 2022, il valait mieux limiter !) ; d'abord douze titres par catégories puis finalement six.

### Maintenant, c'est à vous !

Lisez les six ouvrages d'une (ou des deux !) catégorie (roman - bande dessinée) et votez pour déterminer le gagnant de chaque catégorie.

Pour vous accompagner, le Guide sera votre plus fidèle compagnon ; comme un journal de lecture dans lequel vous regrouperez vos notes pour vous faciliter le vote, retrouver notamment les différentes phases du prix et les modalités d'emprunt spécifiques pour les ouvrages des sélections.

Et comme la lecture, c'est du partage, l'équipe animera cette période de lecture en vous proposant différents moments conviviaux : lecture à voix haute, expositions, jeux, quizz, interview d'auteurs etc.

### Vous savez tout... ou presque !...

Pour connaître les douze ouvrages sélectionnés, il vous faudra patienter jusqu'au 15 janvier 2024 !



## À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Plus de 300 élèves encadrés par 22 enseignants ont fait leur rentrée en septembre dernier. Outre l'enseignement, l'école de musique propose un programme artistique :

*L'école de musique invite le dimanche*, trois rencontres, un duo d'accordéon **le 18 février**, un duo piano voix **le 9 juin** et un ensemble sur le Carnaval des animaux (date à venir).

Le traditionnel *concert des enseignants*, **le 6 avril**.

**NOUVEAU**, lors des premières semaines des vacances d'hiver, de printemps et d'automne, l'école de musique restera ouverte et des activités musicales seront proposées aux élèves (mini stage ensemble de bois, découverte de la musique assistée par ordinateur, les rythmiques légendaires de James Brown...).

## JEUNE PUBLIC

### Des stages et ateliers pendant les vacances

Enluminure, vidéo, taille de pierre, art postal, mosaïque... avec le Belvédère, création de livre d'artiste, apprentissage du dessin de manga avec le réseau des bibliothèques.

### Des spectacles

**le 23 mars** : *L'ombre de la main*, par la compagnie 1-0-1, spectacle d'ombres, d'arts graphique et numérique. Gratuit. A partir de 18 mois.

**le 25 mai** : *Myrmidon*, spectacle de marionnettes librement adapté de la BD, par la compagnie Jeux de Vilains. Gratuit. A partir de 4 ans.



**le 28 septembre à Ouzouer sur Loire** : *La Caresse du papillon*, par la compagnie Le Théâtre de Céphise, conte inspiré des livres de Christian Voltz. Gratuit. A partir de 4 ans.

## DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

Comme chaque année, s'ajoutent à la programmation des services communautaires, les propositions des communes et d'associations du territoire soutenues par la Communauté de communes.

A l'espace Chapiteau aux Bordes, **la Gare 126** favorise les rencontres autour des arts du cirque, de la magie et de la musique lors de 4 événements :

**le 14 avril**, les bâches ouvertes : danse, transformisme, hula hoop, tissu...

**le 25 mai**, des bâches et du son : concerts de *Hector ou rien* et *les fils du facteur*

**le 22 septembre**, la journée des mômes : spectacles jeunes publics

**le 13 octobre**, spectacle de cirque *t'as beau être à l'ouest*, par la compagnie Iziago  
Renseignements : 06 03 49 25 69 / lagare126@gmail.com

**L'association Été musical** organise des **concerts de musique classique** au mois d'août dans l'église Saint-Ythier à Sully sur Loire : **le 4 août** Thibaut Cauvin, **le 18 août** l'ensemble baroque Leviathan, **le 25 août** le quatuor Philéas et la clarinetteste Romy Bischoff, **le 1<sup>er</sup> septembre** le sextuor à cordes Les Pléiades.

**La municipalité de Germigny des Prés** vous donne rendez-vous **le 29 juin** pour **Germigny en fête** : cinéma de plein air avec *Le sens de la fête* et un concert par le groupe Groove Code. Gratuit. Restauration sur place.

A Saint Benoît sur Loire, **l'Armada** organise la **fête de la marine** (date à venir).

**et aussi** les incontournables à Sully sur Loire : Les Heures historiques les 18 et 19 mai, Sully plage en juillet et la fête de la Sange les 6, 7 et 8 septembre.

 Infos et billetterie en ligne : [www.valdesully.fr/la-saison-culturelle](http://www.valdesully.fr/la-saison-culturelle)  
Le Belvédère : 02 34 52 02 45 / [www.belvedere-valdesully.fr/](http://www.belvedere-valdesully.fr/)  
Réseau des bibliothèques : 02 38 35 06 84 / [mediatheques.valdesully.fr/](http://mediatheques.valdesully.fr/)  
Ecole de musique : 02 38 35 05 58 / [www.valdesully.fr/lecole-de-musique](http://www.valdesully.fr/lecole-de-musique)



ANTICIPER LES GRANDS PROJETS

Suite au diagnostic (à relire dans VDS, le mag n°23 de mars 2023 page 4), la phase dite " de scenario " a débuté. Élus et membres du comité de pilotage ont dégagé d'éventuels leviers d'action qui pourraient être mobilisés pour assurer un développement continu du territoire. Sont ainsi abordées les grandes thématiques du futur PLUi (le développement économique, la préservation de la biodiversité, la mobilité, l'adaptation des équipements), les objectifs phares du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les évolutions législatives récentes.



**MAINTENIR  
ET AMÉLIORER**



Conserver les terres agricoles et veiller à pérenniser l'activité agricole

**AGRICULTURE**

Être attentif à la disparition de l'activité agricole en Sologne



Veiller au maintien des activités économiques présentes sur le territoire et pourvoyeuses d'emploi, en soutenant leur développement et leur accessibilité

**ÉCONOMIE**

Lutter contre la désertification commerciale des bourgs



Assurer le maintien et le développement de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly

**ÉNERGIE**

Encourager la production d'énergies renouvelables sur le territoire



Préserver et valoriser le patrimoine naturel (ressource en eau, sites Natura 2000, etc.)

**ENVIRONNEMENT**

Lutter contre la banalisation des paysages, notamment en bord de Loire



Maintenir l'offre actuelle pour l'accueil de la petite enfance et l'accueil scolaire et tirer profit des équipements présents sur les territoires limitrophes

**ÉQUIPEMENTS**

Développer l'offre de santé. Veiller à insérer les équipements en contexte urbains, pour être facilement accessibles



Continuer à préserver le cadre de vie de qualité du Val de Sully qui participe à la définition de l'identité du territoire

**HABITAT**

Lutter contre l'étalement urbain en profitant des disponibilités existantes dans les tissus urbains des communes (dents creuses, logements vacants, etc.)



Continuer à encourager le développement touristique sur le territoire via la promotion des sites touristiques existants, et aussi en soutenant les nouveaux projets, d'hébergement, etc ...

**TOURISME**

Préserver, valoriser le patrimoine remarquable, les boucles touristiques et promouvoir le patrimoine vernaculaire, qu'il soit culturel ou naturel



**MOBILITÉ**

Encourager les déplacements moins polluants : covoiturage, déplacements doux, etc. Soutenir le plan départemental IRVE (recharge de véhicules électriques)

## Présentation **ENTREPRISE**

### **SWISS KRONO**

**Le groupe, un des principaux fabricants mondiaux de matériaux dérivés du bois propose une large gamme de produits dans les domaines de l'aménagement intérieur, des sols et des matériaux de construction. Implanté à Sully sur Loire depuis 1988, le groupe y emploie 400 personnes.**

Engagé pour la satisfaction de ses clients et conscient des enjeux environnementaux, le groupe tient à développer **une approche écoresponsable** dans la fabrication de ses produits et dans ses investissements.

Pour réduire son empreinte carbone, le site de Sully sur Loire, dirigé par Vincent Adam, a initié en 2021 le projet *Green energy*.

#### **Innover pour une industrie plus durable.**

Cette démarche de **décarbonation, d'efficacité énergétique et de circularité**, représente certes un défi technique, mais avant tout **une innovation technologique** significative :

- entre 80 et 95 % du gaz consommé par le site, remplacé par de la biomasse générée par le site (écorces et poussières)
- une réduction de 5 à 10% des besoins énergétiques du site grâce aux sècheurs basse température
- une revalorisation des co-produits de bois issus de la production de Swiss Krono France.

La mutation progresse à vue d'œil : après le montage des sècheurs basse température fin 2022-2023, le montage de la chaudière biomasse démarré cet été se poursuit ; les premiers essais sont attendus début 2024 pour une mise en service de l'ensemble des installations à l'été 2024.

A mi-parcours (juillet 2023), le projet c'est :

- 2 ans de travaux,
- plus de 35 entreprises différentes,
- 100 compagnons, techniciens, et encadrants.

En marge de ces travaux mais toujours pour une approche durable de ses actions, l'usine de Sully sur Loire s'apprête à accueillir un troupeau de brebis d'origine solognote sur son site.



**L'éco pâturage**, un projet piloté par *GreenSheep* en partenariat avec la SPA, vise à :

- réduire l'empreinte environnementale de l'activité (entretiens des espaces verts de façon écologique)
- favoriser la biodiversité
- améliorer la qualité de vie et les conditions de travail
- contribuer à la sauvegarde de la race solognote
- inscrire l'entreprise dans une démarche vertueuse et durable
- soutenir la filière laine française (laine donnée à des coopératives artisanales).

**L'ancrage territorial est dans l'ADN de l'entreprise** et les différents projets réalisés contribuent à renforcer son attractivité au niveau local et régional.

Une appartenance vécue au quotidien par les employés, qui se sont retrouvés en septembre dernier pour célébrer **les 35 ans du site exceptionnellement ouvert aux familles des salariés**.

Au programme : visite des différents ateliers, vol captif en montgolfière pour apercevoir l'ensemble du site et notamment l'avancement du chantier *Green energy*, et mise à l'honneur des retraités et fidèles collaborateurs (20, 30 et 35 ans d'ancienneté) mais aussi de la nouvelle génération. Un succès que l'entreprise souhaite renouveler dans 5 ans pour fêter ses 40 ans !



# Instant(s) de vie



## ACTION CULTURELLE

### Les collégiens au théâtre

En octobre dernier, 230 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège des Bordes ont profité d'une représentation de *Requiem pour un fou*, le dernier concert de *Dom Juan* et d'une rencontre unique avec la compagnie Lévriers.

## EMPLOI

### Rendez-vous de l'emploi

300 participants, 20 embauches et 161 rendez-vous proposés par des employeurs à des candidats. Une belle édition pour ce forum qui reviendra au printemps sous une session dédiée aux emplois saisonniers.



## CRÈCHES

### Semaine du goût

Préparation de gâteaux et d'eaux parfumées pour les enfants des crèches. Une semaine de découvertes pour les plus petits !



## BELVÈDÈRE

### Atelier

Guidés par Camille, médiatrice du patrimoine, les enfants de l'ALSH ont construit leur abbaye en carton en un temps record. Ils peuvent être fiers, on reconnaît bien l'édifice !



## TOURISME

# Rando des châtaignes

Marche et dégustation, du plaisir pour les nombreux participants de la 14<sup>e</sup> édition.



## CULTURE-PATRIMOINE

# Création théâtrale

Une forme originale de procès historique où le public pouvait choisir le verdict. Une création de la compagnie Lévriers autour de l'exposition Benoît Lebrun au Belvédère. (Photos de répétitions)



## ECOLE DE MUSIQUE

# De l'opéra pour les jeunes

639 enfants de certaines écoles du territoire ont découvert l'opéra et, pour certains vu violons, alto, violoncelle, clarinette, clavier, chanteurs et chef d'orchestre "en vrai" pour la première fois !



# AGENDA *culturel*

10 février	Chanson	<i>Jazz will survive</i> par Chanson d'occasion	Viglain
18 février	Concert	L'école de musique invite un duo d'accordéon	Ouzouer sur Loire
10 mars	Cérémonie, exposition	80 <sup>e</sup> anniversaire de la mort de Max Jacob	Saint Benoît sur Loire
21 mars	Conférence	Les cryptes par Christian Sapin	Saint Benoît sur Loire
23 mars	Jeune public	L'Ombre de la main par la compagnie 1-0-1	Ouzouer sur Loire
24 mars	Ciné-concert	Les vacances de Monsieur Hulot	Dampierre en Burly
6 avril	Concert	Concert des enseignants	À venir
6 et 7 avril	Artisanat	Journée des métiers d'art	Saint Benoît sur Loire
13 avril	Mentalisme	Titre définitif* (*Titre provisoire) par la compagnie Raoul Lambert	Les Bordes
14 avril	Arts de la piste	Les bâches ouvertes	Les Bordes
avril	Conférence	<i>L'homme chevreuil</i> par Geoffrey Delorme	Saint Aignan le Jaillard
4 et 5 mai	Patrimoine	Visites autour de Max Jacob	Saint Benoît sur Loire
25 mai	Jeune public	<i>Myrmidon</i>	Guilly
25 mai	Chanson	Des bâches et du son	Les Bordes
7 juin (sous réserve)	Humour	<i>Enfin</i> par Gérémy Crédeville	Sully sur Loire
9 juin	Concert	L'école de musique invite un duo piano voix	Ouzouer sur Loire
14 au 16 juin	Archéologie	Journées européennes de l'archéologie	Neuvy en Sullias
29 juin	Concert et cinéma	Germigny en fête	Germigny des Prés



*Agenda complet sur* [www.valdesully.fr/la-saison-culturelle](http://www.valdesully.fr/la-saison-culturelle)  
Réservez dès maintenant !

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée  
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne  
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,  
Sarah Richard, Hélène Tubach, Marie Madrolles, Agathe Gicquel, Ann'-Line Devienne

Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully. Photo Max Jacob devant la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, août 1937.  
Photographie de Marcel Béalu. Orléans, Musée des Beaux-Arts. © François Lauginie.

■ Parution et dépôt légal : décembre 2023. Imprimé par L'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■  
ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Manifestations et infos  
en téléchargeant  
l'appli Intramuros.

